

**Commune de Notre Dame de Bondeville**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Réunion du Conseil Municipal**

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

***Suite à la démission de Monsieur Jean-Yves MERLE de ses fonctions de Maire, rendue effective par son acceptation par Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime le 03 Septembre 2019.***

Le Conseil Municipal de Notre Dame de Bondeville se réunira en Mairie, au lieu ordinaire des séances, salle du Conseil Municipal, le :

**Mercredi 18 septembre 2019 à 18 heures 30**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Élection du Maire
2. Fixation du nombre d'adjoints au Maire
3. Élection des Adjoints au Maire
4. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints au Maire
5. Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire

Fait à Notre Dame de Bondeville, le 10 septembre 2019



Par intérim du Maire  
La Première Adjointe,

*Myriam MULOY*  
Myriam MULOY,